

Le Sonneur à ventre jaune

Nom scientifique : Bombina variegata

Taille : 4 cm à 5 cm de longueur

Critères de reconnaissance

- Un ventre jaune marbré de taches bleu-ardoise ou noires,
- Une pupille en forme de cœur et des pieds entièrement palmés qui lui ont également valu le nom de Sonneur à pied épais.
- La peau de son dos est marron foncé à gris clair souvent en harmonie avec la couleur du substrat, ce qui lui permet de se dissimuler facilement au regard.



Régime alimentaire

- Il se nourrit d'insectes, vers, petits crustacés et mollusques

Habitats

- Rare dans le Sud-Ouest de la France et plus fréquent dans l'Est et le Nord-Est, sa régression en Europe est générale ainsi qu'en France.
- Pionnier des micro-habitats aquatiques, le sonneur affectionne les petites pièces d'eau temporaires. Il recherche des milieux peu profonds, bien ensoleillés, dépourvus de poissons et d'autres amphibiens. On le retrouve ainsi dans les ornières des

chemins, les mares forestières ou les petites mares de prairies, les fossés de bords de routes, les lavoirs, les carrières, les zones humides, etc. La qualité de son habitat environnant est également très importante ; bois, forêts, prairies, haies sont les milieux qu'il utilise au cours de sa phase terrestre, pour se déplacer et hiberner.

Reproduction

- L'espèce est ovipare.
Pendant la période de reproduction au printemps, les mâles émettent de jour comme de nuit de petits cris plaintifs audibles à une dizaine de mètres seulement.
Après l'accouplement, les œufs (1 à 10) sont déposés sur les parties immergées de brindilles et plantes aquatiques. Ceux-ci éclosent après 5 jours, et les têtards se métamorphosent 34 à 131 jours après l'éclosion.
La métamorphose survient en juillet.
- Il hiberne d'octobre à avril.

Menaces

- La disparition des sites de reproduction par le drainage des zones humides, le comblement des mouillères, le remblai des chemins, la fermeture des zones humides et la disparition des petites mares. L'artificialisation des cours d'eau et notamment la perturbation du régime naturel des crues, ne permet plus à l'espèce de se reproduire dans son habitat originel ;
- La destruction de son habitat terrestre et disparition du maillage bocager lequel est à la fois un corridor de dispersion indispensable et une zone d'hivernage de prédilection ;
- L'utilisation de produits phytosanitaires et autres substances chimiques dans l'environnement est encore malheureusement trop fréquente. Les Amphibiens sont particulièrement sensibles à cette pollution compte tenu de leurs mœurs aquatiques ;
- La présence d'espèces introduites, comme la Grenouille rieuse, Pelophylax ridibundus, qui entre en compétition avec le sonneur sur les sites de reproduction et prédate les larves ;
- Le dérèglement climatique entraîne une modification des périodes favorables à l'espèce et un changement du régime pluviométrique ; deux facteurs importants pour le sonneur étant donné le caractère temporaire des milieux qu'il utilise.

Statut de conservation

- Il est inscrit aux annexes II de la directive " habitats " et de la convention de Berne.